

Commencer le droit directement en L2 avec le CAVEJ

Par **ciacco**, le **29/03/2021** à **17:16**

Bonjour,

Je suis actuellement en M1 de recherche en Histoire et je vis une période très stressante de ma vie durant laquelle je remets en cause tout mon parcours dans le supérieur, je me suis rendu compte au début de mon M1 que les métiers de l'enseignement et de la recherche ne me plaisaient pas du tout. Ayant toujours baigné dans le milieu du droit grâce à mon entourage, depuis un an je me renseigne sur des réorientations en droit, les débouchés me plaisent, je voudrais notamment passer le CRFPA à l'issu d'un master 2.

J'ai déjà contacté le CAVEJ et je serais pris directement en L2 de droit pour la rentrée de septembre (avec les obligations d'études suivantes : Introduction au droit (S1), droit de la famille (S2), droit constitutionnel (S1+S2). Toutefois si je me réoriente je souhaite faire les choses biens et me préparer dès la L2 à la sélection en master, j'ai en revanche du mal à trouver des retours sur le CAVEJ, j'ai ainsi plusieurs questions :

_ En raison de ma situation personnelle, il me convient d'étudier le droit avec le CAVEJ pour l'année scolaire 2021/2022, je pourrais de cette façon finir mon mémoire de M2 et ne pas quitter la faculté d'histoire les mains vides, si je valide bel et bien ma L2 de droit au CAVEJ je voulais savoir s'il était possible de rejoindre le régime présentiel pour la L3 ?

De plus, je voulais savoir si ce type de réorientation était monnaie courante et si c'était handicapant pour être pris en master, je suis très anxieux à l'idée d'avoir quatre années de retards sur la promotion et je crains que ce soit un frein pour la sélection en M1/M2.

Je suis vraiment motivé à débiter le droit dès la L2, je compte rattraper tout mon retard cet été en demandant les cours de L1 à mon entourage, j'ai déjà entamé la bibliographie mais ça reste très stressant de tout recommencer à 22 ans, s'il y a des témoignages de personnes qui ont été/sont dans une situation similaire je suis grandement preneur.

Merci !

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/03/2021** à **06:37**

Bonjour

[quote]

si je valide bel et bien ma L2 de droit au CAVEJ je voulais savoir s'il était possible de rejoindre le régime présentiel pour la L3 ?

[/quote]

Au début, je pensais que la réponse serait simple et positive. Mais en tapant "passer en présentiel après un CAVEJ", ce serait un parcours du combattant dans certaines universités. Plus précisément, les étudiants CAVEJ ne pourraient repasser en présentiel que dans la limite des places disponibles.

Cependant, si vous avez de bons résultats je pense que ça peut se tenter. Cela dit il faudra vous attendre à d'avoir aller dans une fac qui n'est pas dans votre région.

[quote]

De plus, je voulais savoir si ce type de réorientation était monnaie courante et si c'était handicapant pour être pris en master

[/quote]

Si vous avez de bons résultats en L3 et qui vous avez expliqué bien votre parcours dans votre lettre de motivation, cela ne devrait pas être un frein.

Par **ciacco**, le **19/04/2021** à **17:28**

Merci beaucoup de votre réponse.

Je réfléchis donc à toutes les possibilités et si je dois effectuer toute ma formation au CAVEJ (jusqu'au m2), je voulais savoir s'il était mal vu de venir d'une formation de droit à distance dans le monde professionnel et pour le jury du CRFPA ?

Je suis également à la recherche de témoignages d'étudiants ou d'anciens étudiants du CAVEJ concernant la qualité de l'apprentissage, savoir comment se passe l'année au CAVEJ etc.

Merci !

Par **Isidore Beautrelet**, le **20/04/2021** à **12:12**

Bonjour

[quote]

s'il était mal vu de venir d'une formation de droit à distance dans le monde professionnel et pour le jury du CRFPA ?

[/quote]

Pour moi, cela ne devrait pas poser problème. Surtout que depuis le COVID, tous les étudiants ont fait leurs cours à distance.

Mais malheureusement comment peuvent raisonner les gens.

Pour ma part, vu que vous passez le même diplôme que ceux en présentiels, il n'y a pas lieu qu'on vous traite différemment.

Par **x-ray**, le **20/04/2021** à **12:23**

Bonjour,

Je ne peux pas témoigner, mais je me souviens avoir vu des sujets similaires il y a bien longtemps.

Ce qui en ressortait, c'est que ce diplôme n'est pas moins valorisé, en particulier car il faut de la constance et beaucoup de volonté pour faire un diplôme à distance. Et les recruteurs ne l'ignorent pas...

Cordialement,

X

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/04/2021** à **08:01**

Un grand merci à X-Ray pour sa réponse rassurante.